

## Certification complémentaire Français Langue Seconde

### Rapport de jury

#### Session 2024

La session de 2024 s'est déroulée sur 3 jours, du 31 janvier au 2 février.

#### Composition du jury

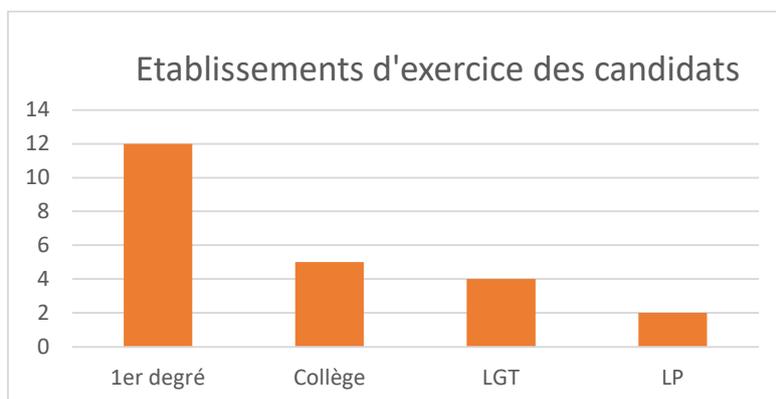
- ❖ Corps d'inspection :
  - Hélène Rochard, IA-IPR d'anglais, responsable du CASNAV
  
- ❖ Les professeurs des écoles :
  - Olga Randrianary, enseignante en UPE2A Bordeaux Rive droite
  - Julien Gruber, enseignant en UPE2A à Mérignac
  - Olivier Hayoun, enseignant en UPE2A, Bayonne Nord
  
- ❖ Les professeurs des EPLE formateurs au CASNAV :
  - Laurence Marquèze-Pouey, professeur Lettres-Espagnol, lycée Charles Péguy, Eysines
  - Cécile Prévost, professeur de Lettres, coordonnatrice académique du CASNAV

Chaque jury est composé d'un inspecteur, d'un enseignant du 1<sup>er</sup> degré et d'un enseignant du 2<sup>nd</sup> degré.

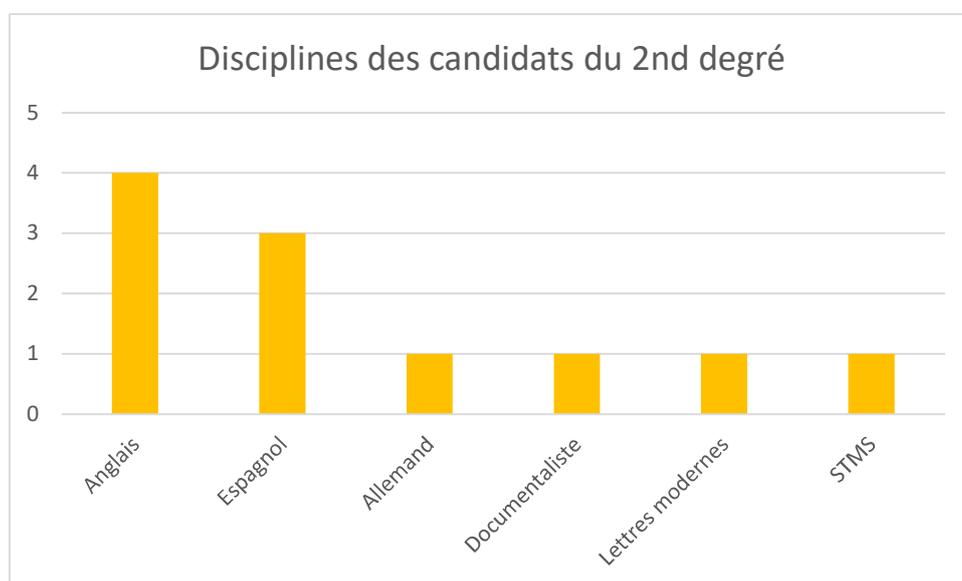
#### Profil des candidats et résultats

Sur les 26 candidats inscrits, 23 se sont présentés à l'examen.

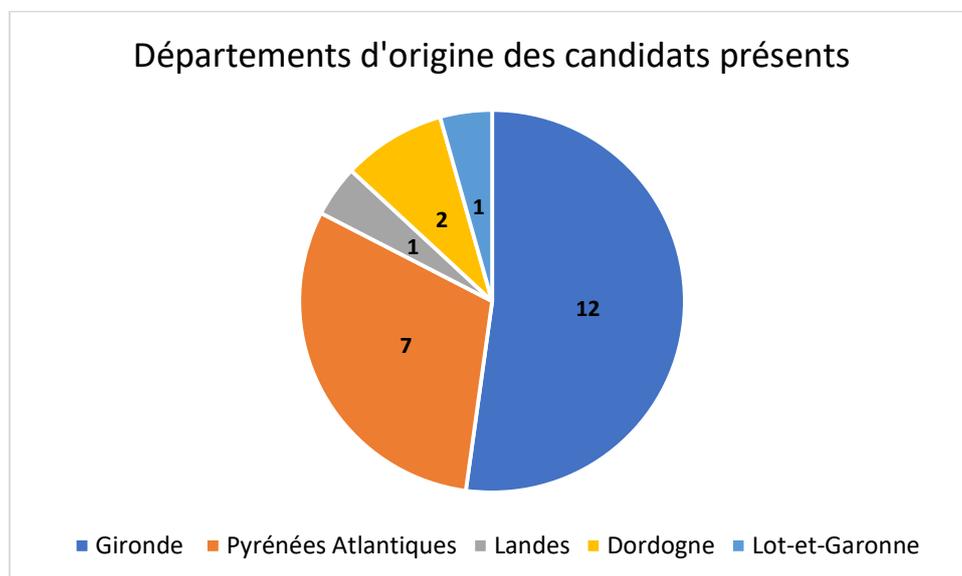
Parmi eux, 12 étaient issus du 1<sup>er</sup> degré et 11 du 2<sup>nd</sup> degré.



Concernant la répartition des disciplines d'exercice des candidats du 2<sup>nd</sup> degré, on remarque à nouveau une forte prédominance des disciplines littéraires, alors que l'enseignement du français langue seconde, langue de scolarisation est bien l'affaire de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Que les futurs candidats des disciplines scientifiques ne reculent donc pas devant l'envie de passer cette certification : elle est aussi faite pour eux.



Comme chaque année, la répartition géographique des candidats montre une forte représentation des Girondins et des Pyrénéens, proportionnelle sans doute au nombre d'élèves allophones dans ces départements.



Enfin, les résultats sont en hausse par rapport à l'année précédente :

- Les notes sont réparties de 6 à 20
- 10 notes <10
- 13 notes >10
- Moyenne : 12,30/20 (vs 11,28 en 2023)

Le jury a eu la satisfaction de donner quatre 20/20 à des prestations de grande qualité.

## Remarques concernant les prestations orales

Deux candidats ont présenté leur oral par visio conférence à cette session 2024.

Rappelons que seule cette partie de l'examen est notée. L'oral se déroule en deux temps :

- 10 minutes d'exposé par le candidat
- 20 minutes d'échanges avec le jury, portant à la fois sur l'exposé et sur le rapport d'activité écrit.

L'oral est évalué selon 10 items adossés à la Note de service n°2019-104 du 16 juillet 2019 (BOEN n°30 du 25/07/2019).

Les candidats qui ont le mieux réussi sont ceux qui se sont préparés activement à l'épreuve. Rappelons que le CASNAV propose deux journées de préparation à la certification. On peut s'enquérir des dates et des modalités en écrivant à [ce.casnav@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.casnav@ac-bordeaux.fr)

### Quelques conseils pratiques du jury :

- Se minuter.
- S'entraîner devant un tiers pour éviter les tics de langage et acquérir de l'aisance.
- S'appuyer sur quelques notes, sans les lire in extenso, ce qui est préjudiciable à la qualité de l'exposé.
- Présenter un exposé structuré, problématisé.
- S'exprimer avec un langage soutenu (par exemple, l'expression « hyper chouette » n'est pas appropriée dans un oral professionnel...)

### Les exposés valorisés sont ceux qui ont su :

- Prévoir une thématique d'exposé qui ne soit pas une redite du rapport écrit mais qui en soit une prolongation ou l'approfondissement d'une partie.
- Montrer une connaissance fine du public allophone y compris celui des élèves peu ou non scolarisés antérieurement. Avoir réfléchi à la question de l'illettrisme.
- Faire part d'une réflexion aboutie sur la démarche inclusive.
- Mener une réflexion sur le plurilinguisme et la question de l'interculturel.
- Avoir réfléchi avec précision aux missions d'un enseignant-coordonnateur d'UPE2A, à la gestion de l'hétérogénéité, à l'organisation de la classe et à la question de l'évaluation des élèves allophones arrivants.
- S'être interrogé sur le rôle des parents.
- Montrer des réalisations faites avec les élèves.
- Présenter une attitude dynamique, engagée, réactive face aux questions du jury.

### A éviter :

- Être confus pour n'avoir pas préparé son exposé oral.
- Faire le récit de sa vie à l'étranger, dérouler sa biographie professionnelle.
- Ne pas être au clair avec les différences entre les champs linguistiques du FLE, du FLS et du FLSc.
- Ne pouvoir fournir aucune ressource scientifique, aucun appui théorique.
- Refuser de s'enquérir du cadrage institutionnel et le considérer comme accessoire, surtout si l'on est professeur stagiaire...

## Remarques portant sur les rapports d'activité

Ceux-ci parviennent au jury qui les lit attentivement au cours des quelques semaines précédant l'oral. Ils permettent de présenter le candidat et sa réflexion pédagogique et didactique dans le domaine du français langue seconde. Ils servent de support aux questions du jury lors de l'échange qui suit l'exposé.

### Quelques conseils pratiques :

- Une page de titre faisant apparaître les prénom et nom du candidat, son établissement d'exercice et le nom de la certification permet d'éviter des confusions (la mention « Certification complémentaire français langue secondaire » a surpris le jury...)
- Une page de sommaire présentant les différentes parties du dossier est également la bienvenue (rapport d'activité, bibliographie, médiagraphie, annexes).
- Une pagination sous la forme x/x permet de repérer les éventuelles pages manquantes lors de l'impression (plusieurs dossiers terminés de façon abrupte, sans conclusion, ont interrogé le jury)
- Justifier le texte rend la lecture plus agréable.
- Enfin, un CV placé en annexe permet de consacrer les 5 pages du rapport d'activité au développement des idées.

### Les points positifs repérés dans les rapports d'activité :

- D'une façon générale, tout écrit organisé, problématisé, titré révèle une clarté du propos et de la pensée, ce que l'on attend de tout enseignant.
- Organiser son propos en 2 ou 3 grandes questions auxquelles des paragraphes répondent de façon organisée et pertinente peut être un exemple de présentation.
- Montrer que l'on est capable de prendre en charge et faire progresser des EANA en UPE2A et que l'on susceptible d'être une personne ressource dans son établissement.
- Montrer comment on fait progresser des élèves à l'écrit.
- Faire part d'une réflexion sur l'articulation cadre /socle (CECRL/SCCCC) et de sa mise en œuvre effective.
- Proposer en annexe des documents expérimentés avec les élèves.

### Ce qui a manqué dans certains rapports d'activité :

- Un écrit problématisé où se développe une pensée organisée : un rapport d'activité ne se réduit pas à une succession d'alinéas et de dates rendant compte d'un parcours de vie professionnelle. Ce n'est pas non plus une galerie de portraits des EANA rencontrés.
- Une réflexion sur l'adaptation de la didactique du FLE ou des LV à celle du FLS/FLSco.
- Une capacité à s'exprimer à l'écrit à l'aide d'une syntaxe correcte et d'une orthographe irréprochable. Si l'on n'est pas sûr de soi, ne pas hésiter à se faire relire par un proche. En effet, « quelque soit sa nationalité » ou « j'ai obtenue une licence » ne sont pas admis dans un écrit de professionnel de l'éducation.
- Enfin, commencer son écrit par « Bonjour, je m'appelle XX, j'ai XX ans » n'est pas une introduction, sauf si l'on prend la peine de préciser que c'est souvent ainsi que se présentent les élèves allophones...

## Conclusion

Le fait que quatre candidats sur 23 présents aient obtenu la note de 20/20 montre que le jury sait reconnaître les qualités et compétences de candidats qui se sont solidement préparés à cette certification. Que ceux qui, à cette session, ont été proches de franchir la barre, y voient une invitation à se présenter à nouveau à l'examen, forts de leur réflexion, leurs lectures et leurs observations.